

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime



Royaume du Maroc



DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

FORMATION AUX METIERS DE L'AGRICULTURE

*OFFRE DE FORMATION ET OPPORTUNITÉS D'INSERTION SUR LA
MARCHÉ DE L'EMPLOI*



Novembre 2014



MISSIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Valorisation de l'élément humain du Plan Maroc Vert et mise à disposition du secteur agricole des compétences nécessaires à son développement ;

Contribution à la mise en œuvre des politiques nationales d'éducation et de formation professionnelle;

Appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes;



TYPES DE FORMATION

Formation alternée dans 3 niveaux : TS, T, Q (loi 36-96)

Objectif:

- Satisfaire les besoins des entreprises agricoles en main d'oeuvre qualifiée;
- Améliorer la compétitivité et la performance des entreprises.

Formation par apprentissage des jeunes ruraux dans 2 niveaux CAP , DSP (loi 12.00);

Objectif:

- Donner aux jeunes ruraux une qualification en vue de leur insertion dans la vie active;
- Assurer la relève dans les exploitations agricoles.

Formation technique agricole (Baccalauréat Sciences Agronomiques)

Objectif:

- Faire acquérir aux jeunes élèves les connaissances fondamentales et techniques;
- Poursuivre des études supérieures agronomiques.

Formation continue du personnel;

Objectif:

- Perfectionnement des formateurs sur le plan technique et pédagogique;
- Formation des maîtres de stage.



Dispositif de formation

Le dispositif de formation est constitué de 52 établissements couvrant l'ensemble des régions



	Nombre d'établissement	Capacité d'accueil
ITSA	14	1310
ITA	12	1430
CQA	26	2000
LA	8	320

La Formation initiale (27 filières)

Techniciens Spécialisés	Technicien	Ouvrier Qualifié
12 filières	6 filières	9 filières
Gestion des entreprises agricoles	Polyculture-Elevage	Polyculture-Elevage
Gestion et maîtrise de l'eau	Horticulture	Elevage ovin - caprin
Electromécanique	Agro équipement	Elevage avicole
Topographie	Elevage BOC	Mécanique agricole
Aviculture	Conducteur de Ligne de fabrication	Jardinage
Elevage des ruminants	Grandes cultures	Maraîchage
Plantes aromatiques Et médicinales		Arboriculture fruitière
TC en intrants agricoles		Installation des systèmes D'irrigation
Eaux et Forêts		Opérateur de viandes
TC en cultures Ornem. Aménagement paysagers		
TC en production horticole		
Qualité des produits Animaux et d'Origine Animale		



Cartographie de la formation

La Formation par apprentissage

5 domaines

Production animale

Production végétale

Commercialisation et conditionnement

Mécanique agricole, Equipement rural, Topographie

Foresterie

20 métiers

Maraichage	Elevage ovin- caprin	Pépinieriste maraich.	Mécanicien des MA
Arboriculture	Elevage Bovin	Pépinieriste arbo.	Tractoriste
Cultures industrielle	Aviculture	Jardinage	Système d'irrig.
Grandes cultures	Apiculture	Foresterie	Traitement phytho.
PAM	cuniculture	Cultures irriguées.	Jockey.

المملكة المغربية

وزارة الفلاحة
والصيد البحري





Nombre de lauréats formés

Plus de 100 000 lauréats formés depuis la création du dispositif

Techniciens Spécialisés	4 021
Techniciens	12 535
Ouvriers qualifiés	18 051
Ouvriers Spécialisés	34 000
Apprentis	40 000
Bacheliers	2 926
Total	111 533



Opportunités d'insertion professionnelle

Taux d'insertion de 67 % (58 % au niveau national)

- **Exploitations agricoles : gérant, chef de culture, ouvrier, fertigueur, tailleur, installateur système d'irrigation, chef d'unités d'élevage .. ;**
- **Entreprises agricoles: conseiller agricole, agent station de conditionnement, agent commercialisation d'intrants, unités d'élevage BOC, avicoles, apicoles;**
- **Création d'entreprise agricoles: auto-emploi;**
- **Poursuite des études (système de passerelles);**
- **Recrutement dans l'Administration et les établissements publics.**



Nouvelle stratégie de la FRA

Cinq principaux fondements :

- **S'assurer de l'adéquation de l'offre en formation et en recherche avec les besoins induits par les orientations du Plan Maroc Vert;**
- **Garantir un transfert de compétences et de savoir qui répondent aux besoins de l'agriculteur;**
- **Associer les professionnels au fonctionnement, à la gestion et au financement du dispositif;**
- **Favoriser l'intégration de l'ensemble des acteurs concernés par la formation et la recherche;**
- **Objectiver et évaluer les acteurs sur des obligations de résultats.**



Principales recommandations

Cinq recommandations :

- **Atteindre un effectif de 100.000 lauréats en 2020 : annuellement formation initiale (2 100 actuellement à 4 750) et formation par apprentissage (4 200 actuellement à 12 150 en 2020);**
- **Passer d'une capacité d'accueil du réseau d'établissements, en nombre de places pédagogiques, de 4 830 actuellement à 8 860 en 2020;**
- **Passer d'un nombre de personnel formateur, en ETP, de 280 actuellement à 1260 en 2020;**
- **Réaliser un programme de mise à niveau, d'extension et de nouvelles constructions des centres de formation;**
- **Renforcer le partenariat avec les organisations professionnelles.**